

Clermont-Ferrand, le 13/05/2022

Madame BALMARY,

La hausse des prix atteint plus de 5% sur un an. L'augmentation générale de 2% est largement dépassée et l'augmentation individuelle ne peut compenser cette évolution.

Le pouvoir d'achat est en baisse. Si les différentes primes octroyées, l'intéressement (en baisse) donnent une bouffée d'oxygène, sur le long terme la situation redevient vite compliquée pour de nombreux salariés.

Il y a donc urgence d'augmenter les salaires par des augmentations générales pour l'ensemble du personnel toutes catégories confondues.

Rappel de nos demandes :

- Pas de salaire inférieur à 2000 euros net (2500€ brut)
- Pour les agents, pas de Taux Horaires en dessous de 15 € de l'heure
- Des augmentations générales de salaires égales au minimum à l'inflation pour toutes les catégories de personnel.
- Revalorisation de la prime de transport étendue à l'ensemble du personnel quel que soit le moyen de transport.
- Prime d'ancienneté portée à 20 ans.

Comme vous avez proposé lors des NAO de janvier, de se revoir si l'inflation était galopante, nous vous demandons de prévoir des dates de négociations dans les prochains jours.

Veuillez agréer, Madame BALMARY, nos salutations syndicales

Pour la CGT,

Michel CHEVALIER

Délégué syndical central



Jean-Paul COGNET

Secrétaire Général



La CGT a demandé aux salariés de se mobiliser pour leur salaire lors de la distribution des dividendes le 13 mai dernier.

*Le courrier ci-dessus a été remis ce jour-là.*

La direction a décidé unilatéralement d'un budget supplémentaire.

3% d'augmentation générale jusqu'à la lettre Q . 2% pour les lettres L M N O P Sur la paye de juillet

Ce n'est bien évidemment pas la réponse que nous attendions puisque nous voulons l'ouverture de réelles négociations sur les salaires permettant de répondre aux besoins.

Néanmoins votre mobilisation a permis cette réaction de l'entreprise, il faut poursuivre afin d'avoir des salaires dignes d'une multinationale qui cumule des bénéfices importants.

EXIGEONS UNE MEILLEURE RÉPARTITION DU FRUIT DE NOTRE TRAVAIL.

LES SALARIÉS DOIVENT PASSER AVANT LES ACTIONNAIRES.